



Cette dernière quinzaine, nous nous sommes penchés sur les multiples facettes de la prévoyance, que ce soit sur l'institution supplétive ou le troisième pilier. Vous trouverez nos recommandations visant à améliorer le système de prévoyance. Puis, quelle part des entreprises d'approvisionnement en électricité détient l'Etat, à travers les participations des cantons et des communes ?

Essential

Un troisième pilier avec du potentiel

Prévoyance vieillesse

Un troisième pilier avec du potentiel

Considéré à tort comme l'apanage des hauts revenus, le pilier 3a joue un rôle important dans la prévoyance d'une grande partie de la population. Sa flexibilité est sa force, mais elle génère à être encouragée.

Contexte

La prévoyance privée liée (pilier 3a) est le troisième pilier de la prévoyance vieillesse, aux côtés de l'AVS et de la prévoyance professionnelle. Elle est facultative et couvre les besoins supplémentaires à la retraite. Tout salarié assujéti à l'AVS peut épargner dans son 3^e pilier chaque année un montant maximum déductible de l'impôt. Le capital constitué peut être utilisé avant la retraite pour accéder à la propriété, créer une entreprise ou lors d'un départ à l'étranger. Bien que la majorité des nouveaux rentés en bénéficient, son potentiel pourrait être encore plus exploité en dirigeant les possibilités d'épargne.

Un instrument pour toutes les classes de revenu

Part des contribuables salariés et indépendants avec une déduction 3a en 2022, en %

Revenu annuel (CHF)	Part (%)
15 000	6
17 000	12
19 000	18
21 000	25
23 000	31
25 000	37
27 000	41
29 000	45
31 000	48
33 000	51
35 000	54
37 000	57
39 000	59
41 000	61
43 000	63
45 000	65
47 000	67
49 000	68
51 000	69
53 000	70
55 000	71
57 000	72
59 000	73
61 000	74
63 000	75
65 000	76

Même des contribuables aux revenus les plus modestes continuent au pilier 3a en 2023.

Faits

- **Un potentiel d'épargne sous-exploité**
En 2020, tous les épargnants ne versaient pas le montant annuel maximum de 4626 francs. Les 20% des personnes disposant des plus bas revenus (1^{er} quintile) consistent en moyenne 375 francs par an, contre 4827 francs pour les plus hauts revenus (5^e quintile).
- **Les personnes mariées ont le plus de potentiel**
Parmi les salariés, les personnes mariées ont versé en moyenne 3000 francs en 2020, soit 20% de moins que les personnes non-mariées (4700 francs).
- **Pas de différence entre les sexes**
En 2019, 58% des hommes déclaraient épargner régulièrement, contre 54% des femmes. Cette différence peut s'expliquer par un revenu et un taux d'activité plus faibles de ces dernières. Toutefois, selon l'Office suisse à la conciliation-égalité/salaires-revenus, situation familiale, la part des femmes cotisant au 3^e pilier est plus importante que celle des hommes.
- **Un capital non-négligeable**
Le montant médian du capital 3a resté à la retraite s'élève à env. 40 000 francs. Cependant, cette valeur ne tient pas compte des capitaux entrés avant la retraite pour accéder à la propriété ou créer une entreprise.

Recommandations

Le troisième pilier constitue une source d'épargne importante pour la retraite, mais son potentiel peut être mieux exploité. Pour ce faire, il faut :

1. Accorder le droit de se constituer un troisième pilier aux personnes sans revenu soumis à l'AVS (par ex. certaines personnes mariées ou divorcées).
2. Faciliter les possibilités d'épargne en permettant des rabais ultérieurs aux personnes qui ont cumulé des années de cotisations, ou qui n'ont pas versé le montant maximum.
3. Garantir une procédure simple pour faciliter les démarches de rachat.

Essentials

Auteurs : Jolène Casandry, Grégoire Labadie, Sarah Scherrer

Pour en savoir plus : www.avenir-suisse.ch/section/prevoyance-vieillesse

02037-0434-81 | info@avenir-suisse.ch

Le troisième pilier de la prévoyance joue un rôle important pour une grande partie de la population. Même parmi les ménages aux revenus modestes, un contribuable sur trois y cotise. Plus d'un retraité sur deux bénéficie de ce capital. Toutefois, les possibilités

d'épargne sont limitées pour les personnes qui ne travaillent pas ou qui n'ont pas de revenu soumis à l'AVS. Pour [Jérôme Cosandey](#), [Diego Taboada](#) et [Sonia Estevez](#), il faudrait notamment permettre des rachats ultérieurs.



Retrouvez aussi en images [nos trois recommandations](#) pour améliorer ce pilier.

Formation

Remboursement rétroactif des frais d'études et prévoyance vieillesse



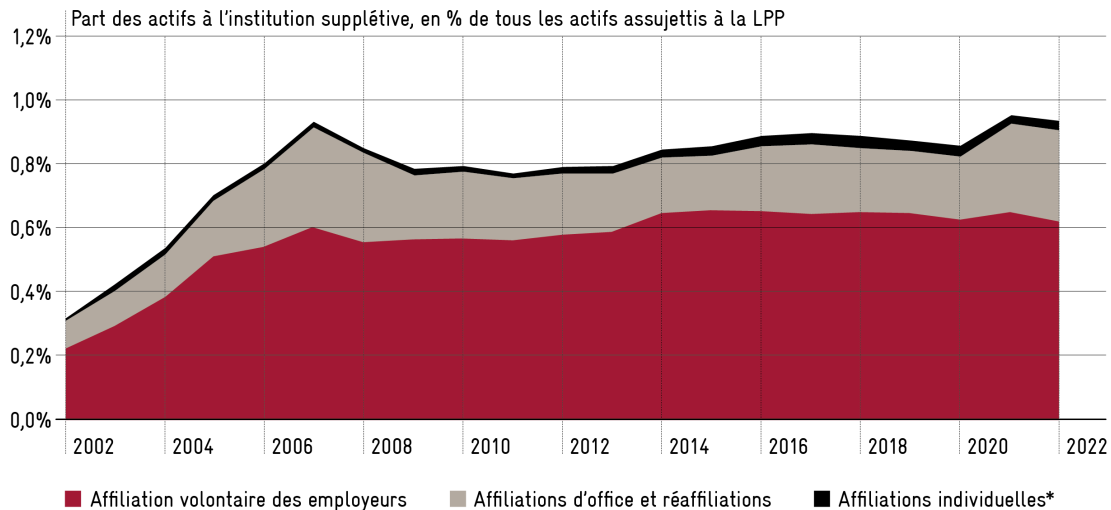
Le remboursement rétroactif des frais d'études améliore la vérité des coûts dans le système éducatif et peut entraîner des effets positifs sur les salaires. Selon Florence Mauli, le système de prévoyance en profiterait également. Le raisonnement est simple : grâce aux revenus plus élevés résultant d'un choix d'études plus réfléchi, davantage d'argent serait consacré à la prévoyance vieillesse, au niveau individuel comme celui des assurances sociales.

Institution supplétive

Qu'en est-il ?

L'exception n'est pas la règle

La part de marché de l'institution supplétive est constamment inférieure à 1% de tous les actifs.



*Les affiliations individuelles incluent les travailleurs indépendants, les personnes cumulant plusieurs emplois et les personnes qui s'assurent volontairement.

Source : OFS (2023), Fondation institution supplétive LPP (2023)

Graphique: Avenir Suisse

Depuis 1983, la Fondation institution supplétive LPP fait office de caisse de pension de dernier recours pour les employeurs qui ne trouvent pas de couverture sur le marché. Les critiques envers la prévoyance professionnelle pointent du doigt le nombre croissant d'assurés pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme un système à la dérive. Toutefois, [Tim Schäfer, Jérôme Cosandey et Diego Taboada](#) soulignent que la part des actifs LPP assurés à l'institution supplétive est restée stable depuis 20 ans, et représente moins de 1 % actuellement.

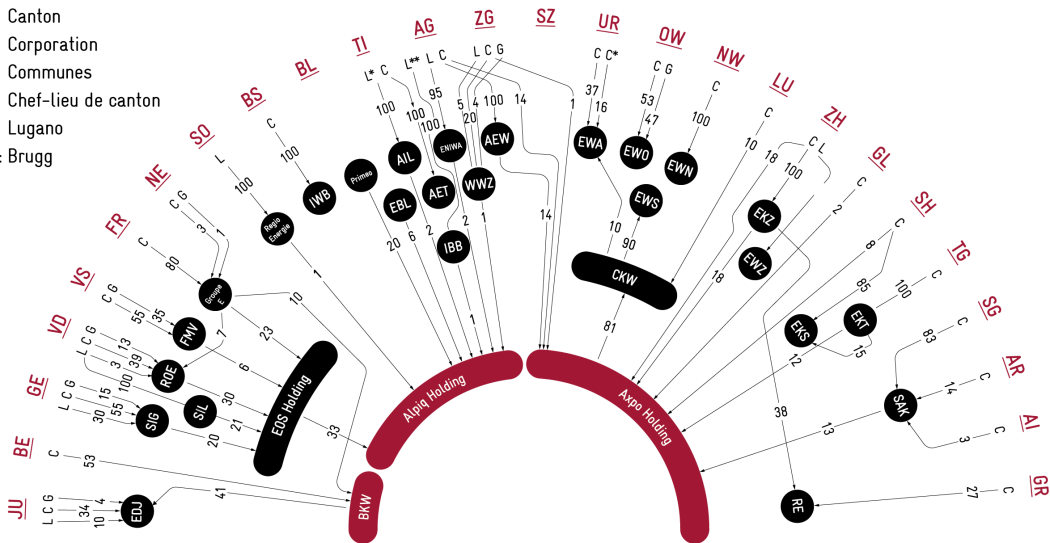
Energie

Bénéfices importants des entreprises publiques d'électricité

Une production et distribution d'électricité à prédominance étatique

Les entreprises suisses d'approvisionnement en électricité sont détenues à près de 90 % par l'Etat à travers les participations des cantons et de nombreuses communes.

C: Canton
C*: Corporation
G: Communes
L: Chef-lieu de canton
L*: Lugano
L**: Brugg



Source: Propre représentation sur la base de rapports de gestion

Graphique: Avenir Suisse

En Suisse, malgré la baisse des prix du marché, les prix de l'électricité explosent actuellement, du moins pour ceux qui ne peuvent pas choisir librement leur fournisseur. [Simon Stocker et Patrick Dümmler](#) illustrent les liens complexes entre les fournisseurs d'électricité, les cantons et les communes. Pour eux, il est grand temps de s'attaquer dans un premier temps à l'ouverture complète du marché afin de créer davantage de concurrence et, dans un deuxième temps, de réfléchir à la privatisation des entreprises d'approvisionnement en électricité.

Le chiffre de la semaine



En Suisse, il y a moins d'entrepreneuses que d'entrepreneurs. La part des créatrices de start-up est de 14 % (statistique basée sur le Top 100 Swiss Startup Award 2022). Plus de la moitié des femmes créatrices d'entreprise dans notre pays sont étrangères.

Revue de presse

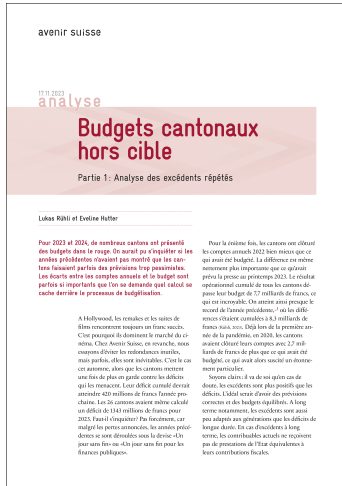
Dans les médias

Santé Notre article sur les coûts de la santé des jeunes a suscité l'intérêt de la presse des quatre coins de la Suisse. Le 20 minutes, le Sonntagszeitung, le TagesAnzeiger et le site en ligne Nau ont repris que depuis 2011, les coûts par personne ont augmenté de 37 % chez les 6-30 ans et même de 74 % chez les 6-10 ans, contre 10 % seulement chez les retraités. Le Corriere del Ticino relaie une de nos réflexions face à ce constat : « Cette tendance est préoccupante si elle traduit une logique «consumentiste» des patients plus jeunes. »

Logement Le Confédéré a publié notre article sur la hausse des loyers. Les bailleurs et les investisseurs ont pu profiter de cette hausse et des prix de l'immobilier au cours des 15 dernières années. Mais cet avantage s'étend également à de nombreux ménages ayant des baux de longue durée. Ce sont surtout les nouveaux locataires

qui subissent la hausse des loyers : les jeunes, les habitants mobiles et les divorcés.

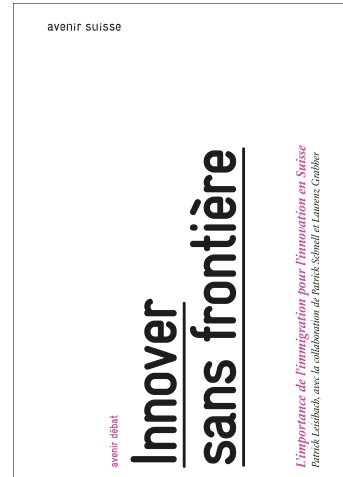
Nos publications actuelles



[Budgets cantonaux hors cible](#)



[Politique énergétique sous tension](#)



[Innover sans frontière](#)

Vous avez manqué une infolettre ?

Pas de panique, retrouvez-les toutes dans notre [archive des infolettres](#).



© Avenir Suisse, Chemin de Beau-Rivage 7, 1006 Lausanne, Suisse, avenir-suisse.ch/fr/

[A propos de nous](#)

[Déclaration de protection des données](#)

[S'abonner à notre newsletter](#)

Afin d'éviter que cet e-mail n'apparaisse dans vos spams, ajoutez NewsletterFR@avenir-suisse.ch à votre carnet d'adresses.

Avenir Suisse - Chemin de Beau-Rivage 7 - 1006 Lausanne, Suisse

[Gestion de l'abonnement](#)